

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le deux mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'**AVOINE** était réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, après affichage et convocation légale en date du 21 Février 2020, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur **GODOY Didier**,

NOMBRE

Conseillers en exercice	19
De présents	15
De votants	17

PRÉSENTS

M. **GODOY** – Maire
Mme **HENRY** – M. **REMMERIE** – Mme **BERTAULT** – M. **DALY** – Maire-adjoints
M. **ALBERT** – Mme **ASTIER** – **BERGMANN** – **DEPAIX** – M. **LALOUETTE** –
Mmes **DUPLESSIS C.** – **DUPLESSIS E.** – MM. **CHARRIER** – **SORAIS** – **KLIMCZAK** –
Conseillers

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

M. **DESBLACHES** à Mme **HENRY**
M. **MARTIN** à M. **GODOY**

ABSENTS

M. **FERDOEL** - Mme **AUROUX**

Madame Elodie **DUPLESSIS** a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET :

Délibération

2020.03.02/01

**Motion de soutien
à la commune de
Fessenheim**

La commune de **FESSENHEIM** est devant un défi économique et social important en raison de la fermeture programmée des deux réacteurs nucléaires présents sur son territoire. Elle devra faire face non seulement à la reconversion du site mais également à un niveau de compensations, notamment financières, non pérennes à ce jour.

Or on peut constater, au même titre que **L'ARCICEN**, que la fermeture des 2 réacteurs de **Fessenheim** est sans lien avec des problèmes de sûreté dans la mesure où la Centrale venait de bénéficier en 2018 d'importants travaux de maintenance et d'amélioration de sûreté.

Plus largement, c'est une décision politique qui prive le réseau de 1,8 GW et qui, combinée aux autres fermetures passées et à venir de capacités de production pilotable, pose la question de la sécurité d'approvisionnement dans un avenir très proche, c'est-à-dire, selon RTE, à l'horizon 2022/2023.

En outre, l'agenda des fermetures de réacteurs prévu par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie pose aussi un problème de cohérence avec la Stratégie Nationale Bas Carbone et celui de ses conséquences sociales et humaines. En effet, la fermeture du **CNPE de Fessenheim**, c'est plus de 2000 emplois directs et indirects mis en cause, sans compter les emplois induits.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide:

- de soutenir les habitants et la commune de FESSENHEIM dans sa reconversion économique, sociale et environnementale
- de constater et regretter que, au jour de la fermeture, la stratégie pour la reconversion du site n'offre pas de visibilité alors que les dispositifs de compensation budgétaire et fiscale ont une durée limitée.
- de demander à l'Etat de mobiliser résolument les moyens politiques et financiers d'un plan réel de reconversion pour Fessenheim
- de demander que la transition énergétique se fasse dans la cohérence et non aux dépens des territoires
- de demander que la loi de programmation pluriannuelle de l'Energie intègre comme prioritaire le principe fondamental de sécurité d'approvisionnement énergétique.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Didier GODOY

